



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE  
ET DE LA POPULATION**

No. BH-08-21 6379

Port-au-Prince, le 12 AOUT 2020

**NOTE CIRCULAIRE DE RAPPEL**

Le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a l'avantage de rappeler au grand public en général, et à tous ceux et celles intéressé (e)s par la question en particulier, que jusqu'à nouvelle date tous les voyageurs rentrant en Haïti doivent disposer d'un test négatif PCR ou Antigénique de COVID-19 datant de moins de 72 heures. Les mesures initiales restent et demeurent les mêmes pour les voyageurs en partance.

Le Ministère de la Santé Publique et de la population (MSPP) remercie tout un chacun pour sa collaboration dans la lutte pour limiter la propagation du coronavirus en Haïti.

*M. G. Roy*  
Dr. Marie Gréta Roy CLEMENT  
Ministre

